

Agenda 21

L'Agenda 21 est un projet global et concret, dont l'objectif est de mettre en œuvre progressivement et de manière pérenne le développement durable à l'échelle d'un territoire. Il est porté par la collectivité et mené en concertation avec tous ses acteurs : élus et personnels, habitants, associations, entreprises, structures déconcentrées de l'Etat, réseaux de l'éducation et de la recherche... . Il se traduit par un programme d'actions visant à améliorer la qualité de vie des habitants, économiser les ressources naturelles et renforcer l'attractivité du territoire.

Avifaune

Ensemble des espèces d'oiseaux d'une région donnée.

Bassins de lagunages : Bassins d'épuration d'eaux usées basés sur un principe naturel et écologique et qui a pour principe d'utiliser la végétation aquatique comme agent épurateur.

Biodiversité

Contraction de « diversité biologique », expression désignant la variété et la diversité du monde vivant. La biodiversité représente la richesse biologique, la diversité des organismes vivants, ainsi que les relations que ces derniers entretiennent avec leur milieu. Elle est subdivisée généralement en trois niveaux : diversité génétique au sein d'une même espèce, diversité des espèces au sein du vivant et diversité des écosystèmes à l'échelle de la planète.

Biomasse

Masse totale de matière vivante, animale et végétale, présente dans un biotope délimité, à un moment donné.

Biotope

Ensemble des facteurs physico-chimiques caractérisant un écosystème ou une station.

Bonification de COS (Coefficient d'occupation du sol)

Il permet aux communes d'autoriser un dépassement du COS dans la limite de 20% (possibilité de construire 20% d'espace supplémentaire par rapport au PLU). Les constructions éligibles à cette bonification sont celles répondant au label « THPE EnR » (Très haute performance énergétique) ou « BBC » (Bâtiment basse consommation) ou pour les particulier réalisant une construction avec une performance de +20% sur la consommation conventionnelle de référence en utilisant les énergies renouvelables.

Certification FSC

L'une des normes de certification forestière existantes établie par un organisme indépendant ayant pour mission de certifier les coupes forestières effectuées de manière responsable. Elle repose sur 10 critères prenant en compte la protection de la biodiversité, l'intérêt des communautés locales, des peuples autochtones et du commerce.

Continuité écologique ; Trame verte et bleue

La Trame verte et bleue est une mesure phare du Grenelle Environnement qui porte l'ambition d'enrayer le déclin de la biodiversité au travers de la préservation et de la restauration des continuités écologiques.

Convention sur la Diversité Biologique

Première convention internationale concernant la biodiversité, ouverte à signature lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992 et ratifiée à ce jour par 190 pays. Elle vise trois objectifs : la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable des espèces et des milieux naturels et le partage juste et équitable des bénéfices issus de l'utilisation des ressources génétiques.

Délégation de compétence

Il y a délégation de compétence lorsqu'une autorité administrative - autorité délégante - habilite une autorité qui lui est subordonnée - autorité délégataire - à exercer une partie de sa compétence à sa place.

Diagnostic écologique

Acte par lequel l'écologiste identifie les propriétés vitales d'un milieu donné et en déduit les relations privilégiées qui existent entre ce milieu et les êtres vivants qui l'habitent. Ce diagnostic nécessite une approche globale, écosystémique ou intégrée.

Direction régionale de l'environnement (DIREN)

Service déconcentré du ministère en charge de l'Ecologie ayant pour missions : d'organiser, coordonner et gérer l'ensemble des données et des connaissances relatives à l'environnement, de participer à la définition et à la mise en œuvre des méthodes d'études, d'aménagement, de gestion et de protection des milieux naturels et de leurs ressources, de contribuer à la prise en compte de l'environnement urbain et de promouvoir un urbanisme et une architecture de qualité, de veiller à la bonne application des législations relatives à l'environnement.

Dynamique de la végétation

En un lieu et sur une surface donnés, modification dans le temps de la composition floristique et de la structure de la végétation. Selon que ces modifications rapprochent ou éloignent la végétation du climax, l'évolution est dite progressive ou régressive.

Document d'objectifs (Docob)

Document d'orientation définissant pour chaque site Natura 2000, un état des lieux, les orientations de gestion et de conservation, les modalités de leur mise en œuvre. Ce document de gestion est élaboré par le comité de pilotage qui choisit un opérateur en concertation avec les acteurs locaux et avec l'appui de commissions ou groupes de travail. Il est approuvé par le préfet (articles L.414-2 et R. 414-9 du code de l'environnement).

Espèce exotique

C'est une espèce introduite hors de son aire de répartition naturelle.

Espèce d'intérêt communautaire

Espèce en danger ou vulnérable ou rare ou endémique (c'est-à-dire propre à un territoire bien délimité ou à un habitat spécifique) énumérée : - soit à l'annexe II de la directive « Habitats, faune, flore » et pour lesquelles doivent être désignées des Zones Spéciales de Conservation, - soit aux annexes IV ou V de la Directive « Habitats, faune, flore » et pour lesquelles des mesures de protection doivent être mises en place sur l'ensemble du territoire.

Espèce ou habitat d'intérêt communautaire prioritaire

Espèce ou habitat en danger de disparition sur le territoire européen des États membres. L'Union européenne porte une responsabilité particulière quant à leur conservation, compte tenu de la part de leur aire de répartition comprise en Europe (signalés par un astérisque dans les annexes I et II de la Directive 92/43/CEE).

Espace naturel sensible (ENS)

Outil de protection des espaces naturels qui présentent un intérêt pour la flore et la faune qu'ils abritent ou pour leurs caractéristiques paysagères ou esthétiques. La protection est assurée par l'acquisition foncière ou par la signature de conventions avec les propriétaires privés ou publics mis en place dans le droit français et régis par le code de l'urbanisme.

Etat des lieux

Description d'une situation à un moment donné. Ici, il faut rendre compte de l'état de la biodiversité, par exemple à l'aide d'un inventaire des espèces.

Famille

Unité taxonomique qui regroupe les genres qui présentent le plus de similitude entre eux (ex : ursidés, canidés).

Faune

Ensemble des espèces animales présentes en un lieu donné et à un moment donné.

Flore

Ensemble des espèces de plantes constituant une communauté végétale propre à un habitat ou un écosystème donné.

Formation végétale

Végétation de physionomie relativement homogène, due à la dominance d'une ou de plusieurs forme(s) biologique(s).

Frayère

La frayère désigne l'endroit où se retrouvent les poissons et les batraciens pour se reproduire, c'est-à-dire l'endroit où les femelles déposent leurs œufs afin que les mâles les recouvrent de semence puisque la reproduction chez la plupart de ces animaux est externe. Les frayères se trouvent souvent sur les fonds sableux ou sablo-vaseux des rivières, des étangs, des lacs, des marais, des estuaires, voire des zones marines très profondes.

Gestion différenciée

Principe constituant un compromis entre la gestion relativement stricte et contrainte des espaces communaux et la gestion naturaliste des réserves, orientée vers une protection du milieu naturel. Faire de la commune un milieu favorable à la biodiversité et orienter les pratiques vers un respect et une préservation des milieux naturels mais également respecter les contraintes imposées par la sécurité, l'usage et le point de vue esthétique des riverains.

Gestion Extensive

Type de gestion dite «proche de la nature» avec peu d'intervention humaine. Le but est de laisser la nature se régénérer.

Habitat d'espèce

Ensemble des compartiments de vie d'une espèce en un lieu donné. L'habitat d'espèce comprend les zones de reproduction, de nourrissage, d'abri, de repos, de déplacement, de migration, d'hibernation... vitales pour une espèce lors d'un des stades ou de tout son

cycle biologique, défini par des facteurs physiques et biologiques. Il peut comprendre plusieurs habitats naturels.

Habitat naturel d'intérêt communautaire

Habitat naturel, terrestre ou aquatique, particulier, généralement caractérisé par sa végétation, répertorié dans un catalogue et faisant l'objet d'une nomenclature. Il est à préserver au titre du réseau Natura 2000, considéré comme menacé de disparition à plus ou moins long terme, avec une aire de répartition naturelle réduite. Habitat particulièrement caractéristique de certains types de milieux ou constituant un exemple remarquable de caractéristiques propres à une ou plusieurs des régions biogéographiques et pour lequel doit être désignée une Zone spéciale de conservation.

Habitat naturel ou semi-naturel

Cadre écologique qui réunit les conditions physiques et biologiques nécessaires à l'existence d'un organisme, une espèce, une population ou un groupe d'espèces animale(s) ou végétale(s). Zone terrestre ou aquatique se distinguant par ses caractéristiques géographiques, physiques et biologiques (exemple : un habitat naturel correspond à un type de forêt : hêtraie-sapinière, pessière ; un type de prairie etc.).

Jardins familiaux ou partagés

Parcelles de terrain mises à la disposition des habitants pour qu'ils puissent cultiver fleurs, fruits et légumes pour une consommation privée. Aussi appelés jardins ouvriers, jardins collectifs...

Mesures agri-environnementales

Mesures visant une meilleure prise en compte de l'environnement (protection des eaux, des paysages ruraux, de la faune et de la flore) dans les pratiques agricoles. Elles se traduisent par des aides ou des rémunérations accordées aux agriculteurs ayant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement sous la forme d'un engagement contractuel volontaire entre l'Etat, l'Europe et des exploitants agricoles pour une durée de 5 ans en général.

Natura 2000

Réseau européen de sites naturels mis en place par les directives « Habitats » et « Oiseaux ». Il est composé des Zones de protection spéciale (ZPS) et des Zones spéciales de conservation (ZSC).

Norme EMAS

Outil de gestion au niveau européen pour tout type d'organisation leur permettant d'évaluer, d'améliorer et de rendre compte de leur performance environnementale. Elle intègre la norme iso 14001 comme démarche environnementale de référence.

Norme iso 14001

Norme de certification environnementale internationale qui constitue un cadre définissant des règles d'intégration des préoccupations environnementales dans les activités de l'organisme afin de maîtriser les impacts sur l'environnement et ainsi concilier les impératifs de fonctionnement de l'organisme et de respect de l'environnement. Elle s'applique à tout type d'organisme.

Norme iso 26000

Norme présentant des lignes directrices pour tout type d'organisation cherchant à assumer la responsabilité des impacts de ses décisions et activités et en rendre compte. Elle définit donc la responsabilité sociétale des entreprises (responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement) qui implique un comportement transparent et éthique.

Noyaux et continuités de biodiversité

Un noyau de biodiversité (ou réservoir) est un espace naturel, agricole ou forestier à caractère patrimonial permettant le maintien d'une diversité écologique (faune, flore, zone humide). Les continuités permettent de relier les noyaux entre eux et ainsi permettre le transfert des espèces.

Organisation non gouvernementale (ONG)

Organisation d'intérêt public qui ne relève ni de l'Etat ni d'une institution internationale. Comme les associations, elles ont un but non-lucratif. Exemple d'ONG : Greenpeace, Médecins sans frontière, la Croix-Rouge ...

Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN)

Créés en juillet 2006 pour protéger les espaces agricoles et naturels face à l'étalement urbain, ils permettent notamment aux départements de développer une politique de protection et de mise en valeur des espaces agricoles, forestiers et naturels périurbains. Pour cela ils ont la possibilité de d'instaurer des périmètres d'intervention pour la protection des espaces périurbains, d'exercer un droit de préemption sur des espaces menacés d'artificialisation et d'élaborer un programme d'action qui précise les aménagements et les orientations de gestion.

Périmètre régional d'intervention foncière (PRIF)

Mesure de protection concernant unique l'Ile-de-France. Il est délimité et voté par le Conseil d'Administration de l'Agence des Espaces Verts puis par le Conseil Régional d'Ile-de-France. Au sein de ce périmètre, l'Agence est autorisée à acquérir des espaces naturels, à l'amiable, par voie de préemption ou, dans certains cas, par expropriation. Ce dispositif a été créé pour lutter contre l'étalement urbain.

Plan d'aménagement forestier

Document élaboré suite à un inventaire forestier détaillé, informant sur la composition et l'état de la forêt. Il suggère également les travaux susceptibles d'en améliorer l'état et d'en augmenter la valeur.

Plan biodiversité

La biodiversité décline partout dans le monde. Si les milieux naturels sont particulièrement touchés, les villes se révèlent être des sites plus accueillants pour une biodiversité riche et fragile. Pour préserver et enrichir la biodiversité, un Plan de préservation et de renforcement de la biodiversité est élaboré. Ce plan d'actions est souvent conçu avec habitants de la commune dans une démarche participative et innovante. La démarche est impulsée par les collectivités. Mais ces dernières peuvent également prétendre à l'obtention de financements européens dans le cadre du programme Life + ; qui aide à décliner ce type d'actions dans d'autres métropoles.

Plan Climat

Un plan climat est un plan stratégique comprenant généralement différents volets (exemple: lutte contre le réchauffement et donc contre les émissions de gaz à effet de serre, atténuation, adaptation, évaluation) pour un territoire donné. Il s'appuie habituellement sur

- un état des lieux (bilan carbone, empreinte énergétique)
- un travail de prospective (tendances lourdes, phénomènes émergents)
- des objectifs quantifiés dans l'espace et dans le temps (exemple : facteur 4 dans les pays riches, « **3 x 20** » pour l'Union Européenne)
- des indicateurs (généralement d'état, pression et réponse..) à l'échelle du territoire considéré (national, régional, municipal, etc.)

Le climat étant affecté à échelle planétaire, avec des impacts inégalement répartis, il intègre généralement des actions interrégionales et de coopération décentralisée

Plan de Déplacement Urbain

Le Plan de Déplacements Urbains est une démarche de planification sur 10 ans, qui impose une coordination entre tous les acteurs concernés, pour élaborer un projet global en matière d'aménagement du territoire et des déplacements. Il constitue ainsi un outil cadre pour favoriser :

- la diminution du trafic automobile
- une augmentation de l'usage des transports en commun
- une utilisation plus importante du vélo

Le document du PDU doit être compatible avec le PLU et le SCOT.

Plan de gestion environnemental

Outil de programmation décrivant les actions à mettre en œuvre pour conserver, voire augmenter, la valeur patrimoniale d'un site naturel.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Document de planification urbaine élaboré à l'échelon communal qui fixe les règles d'occupation et d'utilisation du sol.

Plante vivace

Plante qui vit plusieurs années.

Programme de reconnaissance des certifications forestières (certification PEFC)

Marque garantissant que le matériau bois est issu de forêts qui sont gérées durablement en fonction de règles définies précisément région par région.

Reméandrage

Le reméandrage consiste à remettre un cours d'eau dans ses anciens méandres si ceux-ci sont encore identifiables et mobilisables. On peut également recréer un tracé en identifiant la typologie du sol et du cours d'eau, afin de redonner à ce dernier, sa morphologie sinueuse et ses fonctionnalités. (Sources internet : guide Biotec)

Réseau Natura 2000

Réseau écologique européen de sites naturels mis en place en application des Directives Habitats et Oiseaux (25000 sites environ). Son objectif principal est de préserver la biodiversité, d'assurer le maintien des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire dans un état de conservation favorable, voire leur rétablissement lorsqu'ils sont dégradés, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales, dans une logique de développement durable. Cet objectif peut requérir le maintien, voire l'encouragement, d'activités humaines adaptées. Il est composé des Zones de protection Spéciale (ZPS) et des Zones spéciales de conservation (ZSC).

Réserve naturelles de France (RNN et RNR)

Une réserve naturelle est un espace protégé grâce à une réglementation adaptée pour conserver son patrimoine naturel, biologique et géologique. Il existe des réserves naturelles nationales (RNN) sous la compétence de l'Etat et sous la tutelle des Directions régionales de l'environnement (DIREN), services déconcentrés de l'Etat ; et des réserves naturelles régionales (RNR) sous la compétence des conseils régionaux et sous la tutelle des services environnement des Régions.

Réserve de biosphère

Ce sont des aires protégées faisant partie d'un réseau international. Le Label est attribué par l'UNESCO dans le cadre du programme MAB (Man and Biosphere) à des aires portant sur des écosystèmes terrestres et côtiers/marins pour y favoriser la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles. Ces aires sont organisées en trois zones : centrale, tampon et externe de transition.

Schéma de cohérence territoriale

Document d'urbanisme qui fixe, à l'échelle des agglomérations voire des aires urbaines, les orientations générales en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme pour les 10 années à venir. Conçu dans une perspective de développement durable, il assure la cohérence de l'ensemble des politiques sectorielles (habitat, implantations commerciales, déplacement...), dont la protection des espaces naturels.

Sites d'importance communautaire (SIC)

Sites sélectionnés, sur la base des propositions des États membres, par la Commission européenne pour intégrer le réseau Natura 2000 en application de la directive "Habitats, faune, flore" à partir des propositions des États membres (pSIC) à l'issue des séminaires biogéographiques et des réunions bilatérales avec la Commission européenne. La liste nominative de ces sites est arrêtée par la Commission européenne pour chaque région biogéographique après avis conforme du comité « Habitats" (composé de représentants des États membres et présidé par un représentant de la Commission). Ces sites sont ensuite désignés en Zones spéciales de conservation (ZSC) par arrêtés ministériels.

Taxon

Unité quelconque (famille, genre, espèce, etc.) de la classification zoologique ou botanique.

Transfert de COS

Il permet aux communes de transférer tout ou partie du droit de construire d'une parcelle vers une autre en vue de favoriser le regroupement des constructions dans un ou plusieurs secteurs de la même zone. Il s'agit alors de définir des secteurs d'accueil (récepteurs) de COS, dans lesquels la construction sera possible, et des secteurs protégés en raison de la qualité de leurs paysages ou de leurs écosystèmes, dans lesquels toute construction sera interdite.

Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO)

Inventaire scientifique national dressé en application d'un programme international de Birdlife International visant à recenser les zones les plus favorables pour la conservation des oiseaux. C'est notamment sur la base de cet inventaire que sont délimitées les ZPS.

Zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique (ZNIEFF)

Lancée en 1982, cette campagne d'inventaires a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. On en distingue deux types : les ZNIEFF de type I qui sont des secteurs (parfois de petite taille) de grand intérêt biologique ou écologique ; les ZNIEFF de type II qui sont de grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP)

Zones délimitées autour des monuments historiques, dans des quartiers et sites à protéger ou à mettre en valeur pour des motifs d'ordre esthétique ou historique. Elles comportent des prescriptions particulières en matière d'architecture et de paysage : les travaux de construction, démolition, déboisement, transformation ou modification de l'aspect des immeubles y sont soumis à autorisation spéciale.

Zones de protection spéciale (ZPS)

Zones constitutives du réseau Natura 2000, délimitées pour la protection des espèces d'oiseaux figurant dans l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié et des espèces d'oiseaux migrateurs. Sites de protection et de gestion des espaces importants pour la reproduction, l'alimentation, l'hivernage ou la migration des espèces d'oiseaux sélectionnés par la France au titre de la directive « Oiseaux » dans l'objectif de mettre en place des mesures de protection des oiseaux et de leurs habitats. La désignation des ZPS s'appuie généralement sur les Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO), fruit d'une enquête scientifique de terrain validée par les Directions régionales de l'environnement. La désignation des Zones de Protection Spéciale se fait par parution d'un arrêté ministériel au Journal Officiel, puis notification du site à la commission européenne.

Zones spéciales de conservation (ZSC)

Zones constitutives du réseau Natura 2000, délimitées pour la protection des habitats naturels et des espèces (hors oiseaux) figurant dans l'arrêté du 16 novembre 2001 en application de la directive "Habitats, faune, flore" où sont appliquées les mesures de conservation nécessaires au maintien ou au rétablissement dans un état favorable des habitats et/ou espèces pour lesquels le site est désigné.